

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01385

Numéro SIREN : 390 589 133

Nom ou dénomination : SUD PREVENTION SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2023 sous le numéro de dépôt 2911

**SUD PREVENTION SECURITE**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 525 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016) ZAC SAUMATY SEON, 19 RUE HENRI ET ANTOINE MAURRAS**  
**390 589 133 RCS MARSEILLE**

**PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 JANVIER 2023**

Le 30 janvier 2023, **HOLDING SPS INVEST**, représentée par **Gilbert CASSAR**, associé unique de la société **SUD PREVENTION SECURITE** (la « **Société** »), a statué sur les questions suivantes :

- Démission du Gérant
- Nomination d'un Gérant
- Pouvoir pour les formalités

L'associé unique est en possession des documents suivants, tenus à la disposition de l'associé unique et du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai légal et statutaire :

- Projet de décisions
- Lettre de démission du Gérant
- Statuts de la Société

Le commissaire aux comptes, régulièrement informé des présentes décisions, est absent.

Les membres du comité social et économique, régulièrement informés des présentes décisions, sont absents.

**Gilbert CASSAR**, Gérant non associé de la Société est également présent.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

**PREMIÈRE DÉCISION**  
***Démission du Gérant***

L'associé unique prend acte de la démission de **Gilbert CASSAR** ses fonctions de Gérant de la Société avec effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

**DEUXIÈME DECISION**  
***Nomination d'un Gérant***

**1. Nomination de Frédéric FILIPPI aux fonctions de Gérant**

L'associé unique décide de nommer **Frédéric FILIPPI**, demeurant à Bagnols sur Cèze(30200) Lotissement Lou Globo, 4 impasse Ballet, qui accepte, aux fonctions de gérant de la Société (le « **Gérant** ») et ce, pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Le Gérant restera en fonctions jusqu'à décision contraire de la collectivité des associés ou démission.

**2. Contrat de travail**

L'associé unique décide que la présente nomination aux fonctions de Gérant emporte, durant l'exercice du mandat social, suspension du contrat de travail de directeur conclu entre Frédéric FILIPPI et la Société, étant précisé que l'ancienneté en tant que salarié continuera à courir durant la période de suspension dudit contrat de travail.

### **3. Pouvoirs du Gérant**

Le Gérant assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés, le Gérant sera investi à l'égard des tiers, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Le Gérant exercera ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'associés.

Le Gérant est autorisé à consentir, dans le cadre de la gestion de la Société, toutes subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

#### **TROISIEME DECISION** ***Pouvoirs pour les formalités***

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra

---

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Chaque soussigné reconnaît que les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation de son consentement par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé.

Chaque soussigné déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire d'une plateforme de signature électronique et reconnaît que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre le signataire, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.


#### **Signatures :**

**Pour HOLDING SPS INVEST**

**Associé unique**

**Gilbert CASSAR**

30 janvier 2023 | 16:55 CET

DocuSigned by:  
 Gilbert CASSAR  
EE1543DEDC4A4DD...

**Gilbert CASSAR**

**Gérant**

30 janvier 2023 | 16:55 CET

DocuSigned by:  
 Gilbert CASSAR  
EE1543DEDC4A4DD...